



AVIS D'ENQUETE

Syndicat d'améliorations foncières CFF d'Onnens-Corcelles-Concise

Territoire des communes d'Onnens, Corcelles-près-Concise et Concise

* * * * *

Conformément à la loi sur les améliorations foncières et aux dispositions légales en vigueur, ainsi qu'à l'article 97 de la loi fédérale sur l'agriculture du 29 avril 1998, une enquête publique est ouverte sur les objets suivants :

- Adaptation des limites et des droits résultant de l'exécution des travaux collectifs et privés
- Plan des travaux exécutés

Le dossier est déposé au Greffe municipal de la Commune de Concise du lundi 18 mars au jeudi 18 avril 2019 où les intéressés peuvent en prendre connaissance pendant les heures d'ouverture du bureau communal ou sur rendez-vous préalable (tél 024 434 62 62).

Les réclamations ou oppositions doivent être consignées sur la feuille d'enquête ou adressées dans ce délai par lettre recommandée à la Commission de classification, pour adresse le greffe municipal de la Commune de Concise.

Une délégation de la Commission de classification, accompagnée de son secrétaire M. Rémy Jaquier, ingénieur(e) géomètre, sera à disposition pour donner des renseignements à la salle communale de Concise le mercredi 3 avril 2019 de 16h30 à 18h00.

Assemblée générale : le mercredi, 3 avril 2019 à 13h30 à la salle communale de Concise.

Le Comité de direction